

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 836 concernant les Services Etat.

n° 836

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 juin 1966

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro

1 juillet 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, à M. G. Previtera, l'autorisation préalable de construire une villa rez-de-chaussée de trois pièces plus salle de séjour, au quartier de la Plaine, sur le titré foncier n° 890. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.